



Parent Solo ? Parlons-en...

Journée d'informations et d'échanges

3 octobre 2020

COMMUNIQUE

Le samedi 3 octobre 2020, la deuxième journée départementale « Parent solo ? Parlons-en... » se tiendra à Saint Léger des Bois à destination de tous les parents solos en recherche d'informations, de soutien, d'écoute et de rencontres.

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses chaque année. Pour autant la société peine à prendre en considération leurs problématiques, qu'elles soient professionnelles, économiques ou sociales. L'expérience du confinement a mis encore davantage le doigt sur cette réalité complexe que doivent affronter chaque jour les parents solos.

Depuis quelques années, en Maine-et-Loire, plusieurs groupes de parents solos se sont mis en place pour proposer des espaces d'écoute, d'échange et de soutien entre pairs, en partant du principe que la parole libre et vient aussi enrichir l'autre. De ces groupes sont nées différentes initiatives : sorties, groupes Facebook, échanges d'informations, moments partagés...

Après la réussite de la première journée départementale « Parents Solos ? Parlons-en » organisée en septembre 2019 à Beaupréau-en-Mauges, les collectifs et groupes de parents solos de Maine et Loire ont souhaité renouveler l'évènement.

Cette année, rendez-vous le 3 octobre de 9h30 à 17h à la salle de la Calebasse à Saint Léger des Bois.

Les organisateurs mettent l'accent sur l'information des parents solos sur les droits et démarches administratives à travers un forum de partenaires (le matin). La journée est aussi placée sous le signe du bien-être, à travers des ateliers d'expression, de relaxation et une conférence sur la communication relationnelle (l'après-midi). Le tout pour faciliter la mise en lien entre parents solos, avec les collectifs existants et pourquoi pas susciter de nouvelles initiatives.

La préparation de cette journée est assurée par des parents solos et des professionnels de l'animation de la vie sociale. Elle s'inscrit dans le cadre du Réseau Parentalité 49 dont la mission d'animation a été confiée à la Fédération des Centres Sociaux 49/53, dans le cadre d'une convention avec la Caf de Maine et Loire et avec le soutien de la MSA. **L'accès à cette journée est gratuit, sur inscription.** L'accueil des enfants est proposé sur place. Toutes les informations sont accessibles dans l'invitation jointe et sur internet : https://parents49.fr/agenda_structure/parent-solo-parlons-en/.